



Un 5e membre pour les Côtes de Bordeaux

L'appellation Sainte-Foy Bordeaux intégrera à partir de la récolte 2016 l'Union des Côtes de Bordeaux, une première depuis la création de l'Union en 2007 qui réunit désormais 5 terroirs : Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et Sainte-Foy.



L'appellation Sainte-Foy Bordeaux va entrer dans l'Union des Côtes de Bordeaux.

L'appellation Sainte-Foy Bordeaux intégrera à partir de la récolte 2016 l'Union des Côtes de Bordeaux, une première depuis la création de l'Union en 2007 qui réunit désormais 5 terroirs : Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et Sainte-Foy.

Au final, ce sont 30 nouveaux adhérents, une surface géographique de 500 hectares et une production de 10.000 hectolitres supplémentaires qui entrent dans l'Union des Côtes de Bordeaux, dont des vins blancs moelleux et liquoreux.

"Nous souhaitons rejoindre les Côtes de Bordeaux car nous avons la volonté d'intégrer une force qui nous permettrait de bénéficier d'un dynamisme et de moyens de promotions plus impactants", a indiqué le président de l'appellation Sainte-Foy Bordeaux, Wilfrid Franc de Ferrière.

(Avec AFP)